L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Succesor VI rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS!
MERCREDI MATIN, 15 JUILLET.

FEUILLETON.

LE ROI MISÈRE

PAR
M. PAUL SAUNIÈRE.

PREMIERE PARTIE.

XVII

POURQUOI RENÉ REFUSAIT DE SE MARIER.
(Suite.)

Pendant le dîner, René ne parla que de M. Arthur, du séjour qu'il avait fait chez ce personnage mystérieux, des choses qu'il avait observé-ou apprises, de la rencontre inattendue qui avait précédé son brusque départ. A son point de vue, cet homme était, sinon fou, du moins maniaque. Sa manie, c'était la solitude.

Le baron écoutait ces détails surpenants avec une attention soutenue. On limait clairement sur son visage qu'il ne comprenait rien aux motifs qui avaient pu décider M. Arthur à s'enterrer vivant dans le tombeau somptueux qu'il s'était choisi.

— Maintenant que je vous ai mis au courant de ce que j'ai fait depuis un mois, achève René, il me reste, si ce n'est pas mettre votre patience à une trop rude épreuve, à vous entretenir de moi et des choses qui me concernent.....

—Je suis tout oreilles, dit M. de la Vigerie. Prenons notre café, allumons un cigare et causons.

—J'ai longtemps hésité, je vous l'avoueai, avant de prendre ce parti, mais, outre que votre bonté vous a engagé dans mes affaires pécuniaires, ma loyauté ne saurait plus longtemps me taire en présence des difficultés que mon désordre a soulevées.

Après avoir savouré les premières gorgées d'un café exquis, René prit le cigare que lui offrait son amphytrion, en suspendit quelques bouffées, et se recueillit un instant, comme pour interroger sa mémoire.

—Il vous souvient, mon cher monsieur, commença-t-il, qu'à la suite du projet de mariage dont mademoiselle Lancray avait eu l'idée, et que vous avez approuvé, j'avais sonsulté à ce que ma demoiselle fût adressée au tuteur de mademoiselle d'Erlany.

—Il m'en souvient si bien, répondit le baron, qu'à mon avis, ce mariage se ferait, si vous le voulez, dans un délai très rapproché.

—Eh bien! reprit René, vous vous trompez. Lors même que je le déirerais, cette union serait impossible.

—Pourquoi donc? fit le baron avec incrédulité.

—Vous allez le savoir. Comme ma légèreté m'a-t-elle pas prévu l'obstacle qui se dresse entre mon avenir et moi? Je ne comprends même pas, car il est tout naturel qu'un père, de qui vous sollicitez la main de sa fille, vous réponde à l'instant: "Qui êtes-vous?"

—Sans doute, fit M. de la Vigerie. Est-ce là ce qui vous embarrasse?

—Plus que vous ne pourriez le dire et que vous ne pourriez l'imaginer, dit René, que l'étonnement du gentilhomme ne déconcerta pas.

—Vous l'emportez, reprit le baron en agitant la tête comme pour sortir des ténèbres qui se faisaient dans son esprit, mais je vous connais. Vous êtes René Dorval, fils de Mathieu Dorval, ancien ministre, décédé à Nevers il y a onze ans!

—Non, mon cher monsieur.

—C'est pourtant bien ce que vous m'avez dit!

—Et c'est ce que j'ai dit à tout le monde, de que je répéterai demain, mais ce qu'il m'est défendu de soutenir devant ce juge inexorable qui se nomme: l'état civil.

—Comment cela!

—Ah! c'est assez indéchiffrable que l'hiéroglyphe le plus compliqué. Tout ce que je sais, c'est que je m'appelle René, et que ce nom-là m'appartient bien réellement. Quant à celui de Dorval, il est si peu à moi, qu'on pourrait le demain me forcer de le quitter, si la fantaisie en prenait aux héritiers du brave homme à qui ils doivent: le nom que je porte, et l'état dont je vis aujourd'hui.

M. de la Vigerie n'essuyait plus de surprendre. Il était littéralement abasourdi.

—Je n'y perds! dit-il avec découragement.

—Croyez le bien, répondit René, je ne suis guère plus avancé que vous. Voici la vérité, ou du moins ce que je crois dans la vérité.

De plus loin que je me souviens, il y a de cela vingt-trois ans, je suppose, j'étais à bord d'un navire, en compagnie d'adressmejeune dé belle que j'appelais ma mère. Autour de nous, une immensité d'eau qui frappe mon extrême jeunesse: c'est l'Océan. Combien de jours de sécurité à bord de ce navire? Je ne saurais le préciser.

Un me nommait René. Comment se nommait ma mère? Je l'ignore. A l'âge que j'avais, à quelque ans peut-être, une mère n'a pas pour son enfant d'autre nom que celui-là: ma mère. J'ai gardé la mémoire de ses caresses, de son sourire écrit sur mes lèvres pendant la traversée. Mais où allait-je? je ne le savais pas encore. D'où venait-je? il me serait aujourd'hui même impossible de le dire au juste.

Pourtant, comme à cette époque, de toutes les langues que j'entendais parler je ne comprenais que la française, il est probable que je venais de France.

René crut s'apercevoir que l'étonnement du baron faisait place à une vive curiosité.

—Remarquez, lui fit-il observer, que le récit de mes aventures est assez de lacunes décousues que je n'ai combiées qu'avec peine, et à mesure que je le devenais homme.

Je saluais donc que, si je suis parti de France, ma traversée a duré une trentaine de jours, puisque c'est en Amérique, aux Etats-Unis, que je me rendais.

—Et vous dites, qu'il y a vingt-trois ans? demanda M. de la Vigerie, dont les regards se fixaient sur le jeune peintre avec une curiosité croissante.

—Je ne puis l'affirmer. Ce nombre d'années, je vous l'ai dit, n'est que le résultat d'observations que je ne vous donne pas comme infaillibles.

—Alors, comment êtes vous certain que vous vous rendiez en Amérique? interrogea le baron.

—Parce que l'Amérique est une île immense, et que je suis sûr de n'avoir jamais traversé la mer, depuis le jour où j'ai mis le pied aux Etats-Unis, jusqu'à celui où je lui ai quitté pour revenir en France avec Mathieu Dorval.

—Alors votre mémoire, à cet égard, ne vous fait pas défaut?

—Non, fit René d'un accent convaincu.

—Continuez, dit M de la Vigerie avec intérêt.

—J'arrivai dans une grande ville immense, peuplée, vivante, où je restai quelques jours. Sans doute ma mère s'y reposait des fatigues de la traversée. Au bout de ce court séjour, nous reprîmes tous les deux, voyageant tantôt en voiture, tantôt en bateau à vapeur, tantôt à cheval.

Combien de journées dura ce voyage? Je l'ignore également. Mais un jour nous entrâmes dans une sorte de grande ferme, élégante et confortable, dans laquelle on nous reçut, ma mère et moi, avec de grandes démonstrations d'amitié.

Il n'y avait pas longtemps que nous séjournions en cet endroit, quand, une nuit, je fus réveillé par des coups de feu, accompagnés de clameurs déchirantes et de cris guturaux, sauvages, féroces, qui dominaient cette effroyable tuerie. Presque au même instant, trois ou quatre hommes presque nus à peau rouge, tatoués de couleurs voyantes, pénétrèrent dans ma chambre et m'emportèrent malgré mes cris de frayeur.

Je sentais que j'étais en plein air. J'ouvris les yeux: un spectacle horrible frappa mes regards.

Autour de l'habitation, cinq ou six hommes baignaient dans leur sang. Leur tête n'était plus qu'une boule informe, sanglante, dont la peau et les cheveux avaient été arrachés par le couteau du scalpeur. La ferme s'éclairait déjà de lueurs sinistres. Les sauvages avaient fait incendiaires, et la flamme s'élevait en spirales rougeâtres, à travers les colonnes de fumée noire que le vent chassait devant lui.

Devant cet immense brasier, les peaux rouges dansaient en poussant des acclamations frénétiques. Quelques-unes, tremblantes, se voilant la face de leurs mains livides, trois femmes, épuisées de douleur, se courbaient devant les Indiens, dont un sourire effrayant faisait grimacer le visage.

Parmi ces femmes, je reconnus ma mère. Je l'appelai, je tendis vers elle mes petits bras suppliants. Elle se tourna vers moi, la tête, en apercut, accourut vers moi, mais inaccessibles à la pitié, ceux qui m'avaient enlevé la repoussèrent, et levèrent sur moi la hache sanglante de leur costume sauvage.

Ma mère poussa un cri d'effroi et s'évanouit.

Une heure après, emmenant les troupeaux et les chevaux, les Indiens se mirent en marche et nous entraînèrent.

Au nombre des trois femmes qu'ils avaient prises, s'en trouvait une d'un certain âge, qui avait combé de ravissement pour ma mère. Elle tait la sienne sans doute. Au bout de quelque temps elle s'arrêta épuisée. Ses bourreaux la frappèrent cruellement. Elle se redressa, mais, un peu plus loin, elle tomba. De nouveau ils la maltraitèrent, de nouveau elle succomba. Dès fois de suite, cette scène déchirante se renouvela, jusqu'à ce que, sur un ordre du chef, elle fut pitoyablement massacrée.

J'assistais épouvanté à ce spectacle terrifiant. Je ne quittais pas des yeux ma mère, que je voyais se traîner péniblement à quelques pas de moi. Parfois elle s'arrêtait, haletante de fatigue et brisée de douleur, puis elle me regardait, rembiait reprendre courage, et continuait sa route.

Il faisait grand jour quand nous fîmes une première halte. Un instant, j'espérai qu'on allait me rendre à ma mère, mais au contraire, on me sépara d'elle avec soin, comme on l'avait séparée de l'autre prisonnière, une des domestiques de la ferme.

A dater de ce jour, nous vécûmes à l'aventure, tantôt traversant les forêts inextricables, où la hache se frayait difficilement passage, tantôt campant dans des prairies immenses où tempe en temps je voyais passer mes compagnes, portant de lourds fardeaux, maltraitée par ces impitoyables bourreaux.

Ce supplice dura cinq ans. Ah! je les abhorrais de toute ma haine de souffrance! Cinq fois j'ai pu tomber la neige, et le glace arrêter le cours de ruisseaux, vivant sous une hutte en fougère, accomplissant des travaux au-dessus de ma force et de mon âge. Combien de crimes se sont accomplis sous mes yeux! Que de victimes ont grossi la liste des martyrs! Que de cervelles ont jaillies à la ceinture des Peaux-Rouges!

Le ciel se lasse enfin de l'insolente impunité qui semblait encourager la brigandage des Indiens. Une nuit, je fus réveillé par un bruit de la fusillade que j'avais entendu cinq ans auparavant. Le campement était attaqué.

J'avais été plusieurs fois témoin de semblables alertes, pendant les guerres que les Peaux-Rouges se faisaient de tribu à tribu, je ne quittais point ma hutte. Que m'importait de tomber entre les mains des uns ou des autres! Mais il s'agissait de bien autre chose cette fois.

Les propriétaires des environs s'étaient réunis, avaient organisé une petite armée, s'étaient fait à la chasse des Indiens, et avaient surprise leur camp.

Rouge de sang, noir de poudre, un homme entra dans la hutte où j'étais blotti.

—Encore une vermine de Peau-Rouge! s'écria-t-il en me saisissant par le bras.

Déjà il l'avait sur moi le contenu de chasse qu'il venait à la main, quand je me jetai à ses genoux.

—Monsieur! monsieur! dis-je d'une voix suppliante.

Il laissa tomber son arme, me prit dans ses bras et m'entraîna au dehors. Le jour commençait à poindre.

—Un enfant blanc! fit son sauveur avec joie. Un Français peut-être! Es-tu seul ici?

—Ma mère! ma mère! fis-je en joignant les mains.

—Viens, dit il, nous la retrouverons.

Je le suivis avec empressement et courus à la hutte où je savais qu'était ma mère..... Personne! Les peaux-Rouges avaient pris la fuite et l'avaient emmenée. Je désespérais de vivre encore que de chagrin. Et cependant je ne comprenais pas encore quel abîme cette série de malheurs creusait désormais entre moi et le monde où j'allais entrer.

Je matelot qui m'avait sauvé, — si je besoin de vous le dire? c'était Mathieu Dorval. Il travaillait dans une habitation voisine, mais il avait pris le pays en dégoût et avait résolu de retourner en France.

Il m'interrogea, me demanda qui j'étais, d'où j'venais, comment je me trouvais au milieu des Indiens. Que pouvais-je lui répondre? Je l'ignorais. On m'avait éloigné d'elle avec tant de vigilance pendant les cinq années de captivité que j'avais subies!

Mathieu me prit en pitié d'abord, et me demanda si je consentirais à le suivre. Il me proposa de me garder auprès de lui, de me servir de père, de me tenir lieu de famille, lui qui était seul ici-bas, qui n'avait ni femme, ni enfants, ni affection.

J'avoue à peu près tout cela; je ne jouai à son cou, je l'embrassai, je le supplial de ne pas m'abandonner. Je tremblais de retomber entre les mains des Indiens.

Mathieu resta dans sa solitude les économies qu'il avait faites, lors du départ pour la main et me conduisit à New-York.

Quelques jours après notre arrivée, nous partîmes pour la France à bord d'un navire marchand, sur lequel il s'enrôla pour le traversée. Huit jours débarquèrent au Havre.

A dater de ce moment commença pour moi une vie nouvelle, pleine d'étonnements, mais j'avais près de moi un brave cœur qui m'aimait, qui l'aimait, et dont la sollicitude ne me faisait point défaut.

M de la Vigerie avait écouté sans l'interrompre cette première partie des aventures de René. Tout à coup, il voyait s'ouvrir devant lui, étrangeté, et même avait saprisé l'intérêt, l'inquiétude, et même avait pris naître d'un rayon de secrète espérance.

(A continuer)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*.
Mercredi matin, 15 juillet 1868.

Le temps a été sombre et pluvieux toute la journée d'hier.

Les affaires continuent à être faibles, car les bateaux qui arrivent sont très plus ou moins largement remplis.

Les consignations reçues se composaient de 3,000 sacs de sucre, 1,440 sacs de cacao de Bahia, 1,024 balles de défarine, 165 barils de porc et 17 balles de coton, par le Frank Pargoud, et d'une faible cargaison de denrées de l'Ouest par le Ruth, tous deux de St Louis; de 18 balles de coton et 202 têtes de bétail par le Wagley, des Opelousas.

Tous les tributaires du Mississippi continuent à baisser.

Le Frank Pargoud est attendu ceux qui reçoivent du fret pour St Louis. Ce sera son dernier voyage pour cette saison. Les personnes qui désirent voyager dans un pays flottant feront bien de noter ce fait, car il n'aurout plus la même opportunité jusqu'à l'automne, époque où il reprendra son place de paquet, qui, sous comme coquebot de St Louis, mais probablement pour la rivière Cumberland, sa destination primitive.

Nous remercions les officiers du steamer Annie Wagley pour obligations.

ARRIVES: Le Wild Wagoner, de Natchez; Cleona, de Ouachita, Frank Pargoud et Ruth, de St-Louis.

PARTIS: Gov. Allen, pour Greenville; Indiana, pour Louisville; Lizzie Hopkins et Mittie Stephens, pour Jefferson, et le Picket, pour Bayou Lafourche.

EN CHARGEMENT: Ruth et Pargoud, pour St-Louis; Annie Wagley et Blackford, pour les Opelousas; Grey Eagle, pour Bayou Sara; Picket, pour Bayou Lafourche, et l'Ellen, pour le bas de la côte.

LE GREY EAGLE POUR BAYOU SARA.—Ce bateau part ce matin à 10 heures. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable table et une table d'hôte mieux servie et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

MOIS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les points de l'Union Pacifique.

Nous prenons sous ordre et nous prenons aussi et arrivée de la ville de la Nouvelle-Orléans Saint Domingo 2,000 tonnes, capitaine Dupuy, pour Saint-Nazaire, le 15 Juillet.

Passage d'entrepont.....100

Nous prenons en dessous de 1000 tonnes.

Les meilleures de 2 à 3 pulsent quart de place.

Les meilleures de 4 à 12 pulsent demi-place.

Les meilleures au dessus de 1000 pulsent.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour le passage d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de première pour le voyage transatlantique avec une réduction de 25 0/0 sur le prix de la double de la recette, et le voyageur d'entrepont pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et seront nominatifs ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

Les domestiques des passagers d'entrepont sont cédés de deux.

Une cabine à deux couchettes réservée pour l'emporteur et ne pouvant être occupée que par deux personnes.

Le steamer à vapeur GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir de mois de juillet pour le port de la Havane, où il ne séjournera que 4 jours. Il prendra des grands vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser à MM. ARTHUR FERRELLIAU, agent, 17, rue de la Commune.

Pour fret s'adresser à bord.

Mars—1m.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront comme suit de New York pour le Havre, touchant à Brest.

VILLE-DE-PARIS, capt. Duchesne...Samedi 27 juin.
FRANCE, " Surmont...Samedi 11 juil.
EUROPE, " Lamarié...Samedi 25 juil.
ST-LAURENT, " Recoulé...Samedi 8 aoû

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou en monnaie du pays:

Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $140. Seconde cabine, $90.
Troisième cabine $55, et on comprenant le billet de chemin de fer, $57.

Les bagages seront enregistrés jusqu'à Paris, sans nécessité de transbordement.

Les passagers ont d'excellents emménagements.

Chambrée.....$60 00.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOUIS & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 190.

Le steamer UNITED STATES suivra et partira SAMEDI 25 juillet.

DIX-NEUVIEME ET DERNIER ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce,

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868:

Primes d'honneur, dans l'année.	$286,122 53
Primes de mer "	94,062 23
Primes de risques "	177,564 43
Total net des primes.....	$557,754 19
Portes sur risques payées et évaluées.....	$ 89,360 63
Portes de mer " "	67,074 08
" " rivières.....	55,872 47
Taxes payées.....	36,019 54
Payé—réassurance et compte ouverte.....	60,193 30
Payé—intérêts, primes remboursements, dividendes, escomptes, etc.....	67,649 05
Dépenses.....	$ 368,019 13
	$ 51,935 1
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets receivoir.....	$ 37,484 26
Prêts sur bons et hypothèques.....	69,343 35—106,827 60
En caisse.....	$184,577 34
Prêts garantis par actions sur demande.....	63,400 00—$ 167,977 34
Prêts garantis par actions à terme.....	$11,200 00
Propriétés foncières.....	75,000 00
Scrip d'autres compagnies.....	45,982 48—$ 131,172 4
Bons sonnables de la ville.....	$30,000 00
Bons de la ville.....	98,560 00
Actions de Banques et autres.	196,357 17—$ 325,517 17
Coupons pour bons de la ville, échus.....	$1,800 00
Dû pour primes en voie de perception.....	41,920
	$778,314 6
Prêts garantis.....	27,865 05
Effets à recevoir, à courte échéance	16,579 71
Actions de chemins de fer de ville.	54,675 00
Meubles de la Compagnie.	3,714 17
	$880,564 18

Le tableau ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 mai 1868.

PHILIDOR PAS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE — Assurance ordinaire et annuelle — Assurance de dix et de cinq ans — Simple paiement — Assurance participantes et non participantes — Assurance de vie entière sans les que ceux d'assurés sont, Compagnie.

Les polices ne sont pas forfaites.

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains,
STEAMERS entre HAMBOURG ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Par le voie du Havre et de la Havane.

ALLEMANIA	2000 tons.	Capt.	H. Berdon.
BAVARIA	2400 "	"	H. Bade.
BORUSSIA	2400 "	"	H. Bade.
CIMBRIA	2000 "	"	H. G. Hansen.
GERMANIA	2000 "	"	H. G. Hansen.
HAMMONIA	2000 "	"	H. F. Schmoll.
SAXONIA	2000 "	"	H. Meier.
TEUTONIA	2000 "	"	H. E. Kerr.
HOLSATIA (neuf)	2000 "	"	H. Barwedt.
WESTPHALIA (neuf)	2000 "	"	H. Ahlers.
			N. Trautmann.

JOURS DE DEPART.

De Hambourg et Le Havre. De la Nlle-Orléans.
Saxonia, 1er oct. 4 oct. Vers le 10 novembre.
Bavaria, 1er nov. 4 novembre. Vers le 10 décembre.
Teutonia, 1er déc. 4 décembre. Vers le 10 janvier 1869.

Les autres steamers seront nommés plus tard.

Les steamers de la ligne de la Nlle-Orléans partant de Hambourg feront escale au Havre, et il est possible qu'ils touchent à la Havane. Partant de la Nlle-Orléans, ils s'arrêteront à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Hambourg à la Nlle-Orléans:
1re cabine, 1re pont de France.....$270
2de " " " " " 150
Entrepont " " " " " 55

De la Nlle-Orléans à Hambourg:
1re cabine.....$145
Entrepont.....35 (moins de quarante

Des offres de passage payer d'avance, de Hambourg à la Nlle-Orléans, sont reçues.

Fret de Hamburg à la Nlle-Orléans.
2 Hermes 10 sh. et 15 pour cent, prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de la Nlle-Orléans de New-York tous les mardis et s'arrêtent à Southampton.

Pour les détails s'adresser à
WILLIAMS RUPERT & CO.,
Agence générale, 63 de la rue Carondelet.
MARY & Co.,
Agens pour le passage, 181 de la rue Commune, DE ZEDMANN
Agent de la Havane.

Les Agents généraux pour les passages sont MM. C. R. WICHERS & SOAR, 6 Barclay street, New-York.

10 juillet

TAUX DU FRET
ENTRE
La Nouvelle-Orléans,
NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE
et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississippi Central, &c.

Chemins de fer s'ont à tous les points.

Aucune assurance n'est nécessaire.

Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Les expéditeurs sont informés que leurs transportées en route sont le fait de la Nlle-Orléans à New-York, Philadelphie, &c. à très bas prix, et que notre route les permet de faire un économie de vingt-cinq à cinquante pour cent.

Les taux ci-dessous sont quelques-unes des prix garantis sont réduits, sans délai, à tous les points de destination.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Carondelet, ou au bureau de la Compagnie, Nlle-Orléans rue Carondelet.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.

JAMES YONGE,
Agent général pour le fret.

4 juill—3m

LE BRESIL. LE BRESIL.

Avis important aux Emigrants.

L'ETABLISSEMENT d'une ligne régulière, de la Nlle-Orléans à Rio Janeiro, en vole directe, se trouvant par conséquent, pour ainsi dire, entre "New York and Brazil", un nouvel Etat, la Nlle-Orléans, Compagnie s'engage de transporter les personnes du Brésil qu'ils trouvent à la Havane. Partant de la Nlle-Orléans, et s'arrêtant à la Havane et Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Hamburg à la Nlle-Orléans:
1re cabine, 1re pont de France.....$270
Sée " " " " " 150
Entrepont " " " " " 55

De la Nlle-Orléans à Hamburg:
1re cabine.....$145
Entrepont.....35 (moins de quarante

Des offres de passage payer d'avance, de Hamburg à la Nlle-Orléans, sont reçues.

Fret de Hamburg à la Nlle-Orléans.
2 Hermes 10 sh. et 15 pour cent, prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de la Nlle-Orléans de New-York tous les mardis et s'arrêtent à Southampton.

Pour les détails s'adresser à
WILLIAMS RUPERT & CO.,
Agence générale, 63 de la rue Carondelet.
MARY & Co.,
Agens pour le passage, 181 de la rue Commune, DE ZEDMANN
Agent de la Havane.

Les Agents généraux pour les passages sont MM. C. R. WICHERS & SOAR, 6 Barclay street, New-York.

10 juillet

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.		
Primes en risques d'incendie.....	$110,120 23	
" " de navires.....	27,214 14	
" " de mer.....	52,841 66	
Risques non expirés le 30 avril 1867	38,843 91	
		$228,222 02
En moins, primes remboursées.		4,769 22
Montant des primes.....		$223,452 80
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie.....	$19,004 10	
" sur les rivières..	26,268 62	
" sur mer.....	26,000 20	
Total des pertes.....	71,772 11	
Assurance.....	9,776 10	
Dépenses et intérêt de scrip; en moins, escompte et intérêt.....	16,502 20	
Taxes et revenu int.....	6,771 06	
Vingt cinq et quinze pr cent remboursé risqu	26,000 00	
En réserve pour risques non expirés.....	37,500 00	
		$171,322 47
Bénéfice net.....		52,130 33

L'actif de la Compagnie est:

Prêts garantis.....		17,725 00
" " par hypothèque..		19,100 00
Effets à recevoir pour primes.		7,320 45
Actions, bons et autres garanties.		140,398 92
Coupons échus.....		15,920 00
Comptes individuels pour primes.		26,500 00
En caisse.....		68,025 00
Scrips d'autres Compagnies.....		2,025
		$297,014 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. CRAWFORD, Secrétaire.

J. CHIAPELLA, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNIN, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt trois pour cent, lequel sera porté au crédit des actionnaires non encore payés. Des certificats d'actions payés à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de rembourser vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juillet 1868.

Il sera payé, à partir du 1er juillet 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

DIRECTEURS—

A. S. Baker,	J. Chiapella,
W. Brown,	L. F. Gouvon,
C. Cook,	W. D. Schmidt,
J. Coulon,	R. W. Adams,
A. Coulon,	J. J. Fernandez,
J. Goldsmith,	J. J. Delgouvert,
	F. L. Millaudon,
	C. Bienvenu.

14 mai—1 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 75, coin Natchez.

Prime reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867.....$381,488 00
Pertes payées dans la même période, y compris les pertes de 1866.....$17,749 72
Actifs 31 décembre 1867.....$76,724 92

Cette Compagnie continue à assurer, sur tous ces parts de prime, contre les risques des mers, des rivières, pertes non payées et les dommages par le feu.

ALFRED MOULTON, Président.
W. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

J. H. Allen, J. Brinkerhoff,
A. Sachse, R. K. Corwine,
W. Mc Donald, A. H. May,
Wm. Perkins, J. E. Ingersoll, Robert Hero,
John C. Rosen.

19 juin—11 m 1.19 ecrs

AVIS JUDICIAIRES

Citation.

A Madame Virginie Minor (femme de H. H. Minor.)

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE PLAQUEMINES.
Cour du Second District Judiciaire.

Le Jeune Police de la Virginie Minor et son mari Joseph H. Minor.

Mme Virginie Minor
vs
Henry H. Minor.

VOUS êtes par les présentes informée que vous prêtez votre nom à une action en divorce intentée contre vous par le demandeur ci-dessus, pour cause d'adultère, et que le demandeur a présenté au Tribunal de la Paroisse de Plaquemines, et que le Tribunal a ordonné que vous en soyez informée par la publication de la présente citation, et que vous ayez à répondre à la requête du demandeur, et que vous ayez à répondre à la requête du demandeur, et que vous ayez à répondre à la requête du demandeur